



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Sécurité du quartier Pissevin à Nîmes

Question écrite n° 26796

### Texte de la question

M. Philippe Berta alerte M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence de la violence dans le quartier Pissevin, à Nîmes. Le 26 janvier et le 10 février 2020, des fusillades avec des armes de guerre se sont déroulées dans ce quartier prioritaire où les actes délictueux et criminels liés au grand banditisme sont récurrents. Au-delà de l'installation d'une police de sécurité du quotidien, une action forte de l'État pour rétablir la sécurité et la sérénité dans cette zone est indispensable. Il lui demande, par conséquent, quels moyens supplémentaires le Gouvernement entend mettre en œuvre pour assurer la sécurité des Nîmois dans le quartier de Pissevin.

### Texte de la réponse

Les enjeux de la lutte contre la délinquance dans le quartier Pissevin de Nîmes sont bien identifiés et pour y répondre la police nationale déploie des moyens et met en œuvre des actions ciblées. Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, le secteur Pissevin-Valdegour bénéficie depuis 2019 du dispositif des « quartiers de reconquête républicaine » et à ce titre 25 policiers sont spécifiquement dédiés à ce secteur et 4 policiers supplémentaires y seront prochainement affectés. Par ailleurs, un poste de délégué à la cohésion police-population y a été créé dès l'été 2018. Différentes unités de la circonscription de sécurité publique de Nîmes interviennent également régulièrement dans le secteur. Une dizaine de policiers du groupe de sécurité de proximité sont spécifiquement engagés dans ce quartier de reconquête républicaine. La brigade anti-criminalité, dont le récent renforcement a permis de la doter d'un groupe de jour, est ainsi davantage engagée dans le quartier. La section d'intervention de la direction départementale de la sécurité publique concentre aussi une partie de ses missions de lutte contre la délinquance de voie publique et les violences urbaines dans le quartier Pissevin-Valdegour, notamment pour y assurer une présence active et visible en soirée en réponse à une attente forte exprimée par les habitants. Afin de renforcer encore la présence policière dans le secteur, les contrôles d'identité et routiers y ont été accrus avec le soutien de forces mobiles. Entre le 1er janvier et le 12 février 2020 par exemple, 20 contrôles ont permis d'interpeller 26 individus, essentiellement pour des affaires de stupéfiants. Le prochain renfort en personnels de la direction départementale de la sécurité publique (4 policiers et 10 adjoints de sécurité) permettra d'intensifier encore la présence sur la voie publique, notamment dans le secteur Pissevin-Valdegour. L'agglomération nîmoise est, comme d'autres grandes villes, confrontée à une délinquance violente liée au trafic de stupéfiants dans les cités sensibles et aux rivalités entre organisations de trafiquants. Il en est ainsi dans les secteurs Pissevin et Valdegour, par exemple, depuis le début de l'année. Chaque mois, des opérations sont menées par les policiers de la sécurité publique dans les secteurs sensibles de Nîmes, dont le quartier Pissevin-Valdegour, permettant des interpellations et des saisies de drogue et de numéraire, pour déstabiliser et démanteler les trafics. Plus d'une dizaine de policiers de la sécurité publique sont désormais chargés de la lutte contre l'économie souterraine. Face au narco-banditisme, les services spécialisés de l'antenne de police judiciaire de Nîmes sont également totalement mobilisés et peuvent s'appuyer sur les moyens du service régional de police judiciaire de Montpellier (groupe de lutte contre les stupéfiants, brigade de recherche et d'intervention, cellules de renseignement opérationnel sur les stupéfiants de Montpellier et Perpignan, etc.). L'ensemble des services de ce service régional de police judiciaire (SRPJ) sont

particulièrement engagés dans la lutte contre le trafic de drogue. Cette mobilisation porte ses fruits. L'antenne de police judiciaire de Nîmes a par exemple démantelé en septembre 2019 un trafic international de stupéfiants entre l'Espagne et l'Italie et saisi en décembre 700 kg de résine de cannabis. Dans le quartier de Pissevin, l'antenne de police judiciaire, appuyée par les effectifs du SRPJ de Montpellier, obtient aussi des résultats et travaille en collaboration avec la sécurité publique. S'agissant des violences criminelles observées dans le quartier Pissevin depuis le début de l'année, liées aux volontés hégémoniques d'associations de malfaiteurs concurrentes (coups de feu le 12 janvier 2020, tirs contre un débit de boissons le 26 janvier, 3 personnes blessées par arme à feu le 10 février, etc.), l'antenne de police judiciaire de Nîmes en a fait une priorité. Le travail mené a déjà permis des avancées et la qualité des investigations a conduit le 9 mars 2020 à l'ouverture d'une enquête cadre, pour l'ensemble des faits, à la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille. De nombreuses investigations sont en cours, avec le soutien de différents services spécialisés de la police judiciaire. Si l'action policière est vivement souhaitée par la grande majorité de la population qui vit dans le secteur Pissevin-Valdegour, la lutte contre le trafic de stupéfiants et l'économie souterraine y exacerbe, comme cela est observé ailleurs, les luttes de territoire entre délinquants et donc les violences. La police nationale va donc poursuivre et intensifier son action pour garantir aux habitants de ces quartiers la tranquillité et la sécurité qu'ils attendent légitimement. Dans les mois à venir, de nouvelles avancées vont à cet égard permettre de renforcer encore la réponse opérationnelle face au narco-banditisme, avec la future création à Montpellier d'un détachement de l'office anti-stupéfiants et la mise en place récente d'une cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants dans le Gard dans le cadre du plan national de lutte contre les stupéfiants.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Berta](#)

**Circonscription :** Gard (6<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26796

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 février 2020](#), page 1159

**Réponse publiée au JO le :** [15 septembre 2020](#), page 6328